



Principes de la formation DPC – GERPAC

1) Organisation du programme DPC

La participation au programme DPC nécessite une inscription préalable sur le site <u>www.gerpac.eu</u>. Les participants inscrits ont alors accès à la plateforme de formation : <u>www.gerpac.net/plateforme</u> pour suivre en ligne le déroulement de leur formation et valider le suivi de leur formation.

2) Déroulement du programme DPC

Chaque programme comporte <u>trois étapes obligatoires</u> : deux non présentielles (étapes 1 et 3) encadrant une étape présentielle sous forme d'un atelier qui se déroule lors du congrès annuel du GERPAC.

L'étape 1 réalisée sur la plateforme de formation comprend un questionnaire qui porte sur l'évaluation des connaissances et/ou des pratiques. Elle permet aux participants d'autoévaluer leur connaissance ou le niveau de leurs pratiques professionnelles. Elle permet également aux animateurs d'adapter leurs enseignements aux résultats des évaluations de l'étape 1 afin de les utiliser dans l'étape 2.

L'étape 2 présentielle, se déroule sous forme d'ateliers interactifs sur l'acquisition et /ou l'approfondissement des connaissances et permet d'apprécier les points faibles spécifiques aux participants dans leurs pratiques professionnelles. Cette étape fait partie intégrante des journées scientifiques du congrès annuel sous forme d'une session dédiée au DPC.

L'étape 3 réalisée sur la plateforme de formation porte sur :

- l'analyse des améliorations :
- * évaluation des connaissances acquises : questionnaire en ligne
- * évaluation des actions d'améliorations entreprises et/ou envisagées : remise de devoir en ligne
- un questionnaire de satisfaction

3) Validation du suivi de la formation

A l'issu de la réalisation des 3 étapes et après validation des documents corrigés par les animateurs des programmes, la validation du suivi de la formation est réalisée par le Conseil Scientifique (CS) qui transmet les documents pour information à l'intéressé, à l'ordre des Pharmaciens (selon le profil du participant) et au service de Formation Continue de l'Etablissement.





4) Choix des intervenants du programme DPC

Le choix par le CS des intervenants est basé sur des critères de compétences, d'expériences et de notoriété dans le domaine du programme ciblé, essentiellement par une analyse de la littérature scientifique. Les meilleurs spécialistes français ou étrangers de chaque domaine sont ainsi recherchés pour intervenir dans les différents programmes de formation.

5) Contrôle qualité des programmes proposés

Le dispositif de contrôle de la qualité des programmes comprend les éléments suivants :

- au niveau de la conception : validation du programme par l'ensemble du CS puis du Conseil d'Administration.
- au niveau de la participation : recueil et analyse des fiches d'évaluation (questionnaire de satisfaction) des participants après chaque formation.

6) Composition du Conseil Scientifique

Pr Denis Brossard Président du Conseil Scientifique, Paris - France
Pr Sylvie Crauste-Manciet Présidente du GERPAC, Bordeaux - France
Pr Jean-François Bussières, Montréal - Canada
Pr Frédéric Lagarce, Angers - France
Pr Pascal Odou, Lille - France
Pr Farshid Sadeghipour, Genève — Suisse
Pr Valérie Sautou, Clermont Ferrand - France
Dr Grégory Podilsky, Genève — Suisse
Dr Isabelle Roland, Liège - Belgique

Extrait du site gerpac.net/plateforme

